

Paris, le 24 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée sociale 2020-2021

Le « monde d'après »... C'est pour quand ?

L'Uniooss a tenu le 24 septembre sa conférence de presse de rentrée sociale. Une occasion de rappeler ses espoirs pour l'avenir et ses priorités pour faire face à la crise sociale majeure que traverse notre pays.

Le Monde d'après, c'est pour quand ? Tel était le fil rouge de la conférence de presse de rentrée sociale de l'Uniooss du 24 septembre 2020, au cours laquelle elle a remis son Document de rentrée sociale, publication de référence qui propose chaque année un regard transversal sur l'actualité des politiques publiques sur les champs de la santé et de la solidarité.

L'Union constate que malgré les promesses répétées du gouvernement de changer de paradigme à la suite de la crise, on ne voit rien venir de vraiment concret du côté des associations. Comme l'a souligné Patrick Doutreligne, président de l'Uniooss, « *le risque est grand, une fois la crise terminée, de reprendre comme avant sans modifier les aspects révélés durant cette période et nous sommes inquiets lorsque nous analysons les premières décisions d'envergure des pouvoirs publics.* »

Par exemple, si le Plan de relance adopté par le gouvernement le 3 septembre dernier, se veut très ambitieux puisqu'il atteint 100 milliards d'euros, il ne consacre qu'un milliard à l'aide aux plus modestes et ces derniers sont de plus en plus nombreux. Selon les associations de solidarité que réunit l'Uniooss, ce sont entre 30 et 40 % de nouveaux publics qui arrivent dans les permanences alimentaires, vestimentaires ou consacrées à l'aide financière. « *Miser sur l'économie et l'emploi est bien sûr important, mais oublier les plus défavorisés, qui ne pourront pas prendre le train en marche, est une erreur politique majeure* ». Une vision portée aussi par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Union, qui souligne que l'on ne peut « *préparer la France de 2030 en laissant 14 % de la population sur le bord de la route.* »

Un autre grand motif de déception pour les associations rassemblées au sein de l'Uniooss porte sur le domaine de l'autonomie. Certes, la création d'une 5^e branche de sécurité sociale qui tient compte des personnes âgées et de celles en situation de handicap, va dans le bon sens, de même que la perspective d'une loi Grand âge et autonomie, mais le succès de telles réformes est largement conditionné par les moyens financiers qui leur sont consacrés.

Selon Gwénaëlle Sébilo, conseillère technique « Autonomie » à l'Uniopss, « *la faible progressivité, par exemple, proposée par le récent rapport de Laurent Vachey, pour financer la cinquième branche - 1 milliard en 2021 et 3 à 5 milliards en 2024 - est un motif d'alerte, alors même que le rapport Libault estimait le besoin à environ 10 milliards.* » De la même manière, l'Uniopss regrette qu'aucun scénario d'abrogation de la barrière d'âge des 60 ans, ni de son élargissement, ne soit posé dans le rapport. Plus globalement, l'Union invite les pouvoirs publics à réexaminer l'ensemble des dimensions de la transformation de l'offre médico-sociale avec les acteurs nationaux pour apporter plus de cohérence et à élaborer, dès cet automne, un plan d'accompagnement stratégique pour mener cette démarche dans les territoires.

Si l'on évoque ce fameux monde d'après, il est indispensable de le faire également aux côtés de tous les acteurs de la solidarité. Malgré leur créativité et leur adaptabilité tout au long de la crise, ils sont actuellement en souffrance. Comme le souligne Isabelle Léomant, conseillère technique « Accompagnements, Acteurs et Parcours » à l'Uniopss, la nécessité de revaloriser « *la rémunération et les conditions de travail de tous les professionnels au contact des plus fragiles, ainsi que l'attractivité des métiers du secteur, apparaît comme une urgence.* » Une urgence qui traverse le monde associatif dans son ensemble, en particulier les associations dont l'existence est clairement menacée. « *Celles-ci ont subi durant la crise à la fois une baisse de leurs recettes, mais également une hausse de leurs dépenses pour faire face. D'après les chiffres dont nous disposons, plus de 30 000 d'entre-elles, tous secteurs confondus, sont sur le point de disparaître* », affirme Jérôme Voiturier. Un phénomène de plus en plus inquiétant qui a conduit l'Uniopss à demander depuis 5 mois, la création d'un fonds de solidarité pour les associations. A suivre...

Contact presse : Valérie Mercadal – Tél. 01 53 36 35 06 / 07 – vmercadal@uniopss.asso.fr